

Le Prévoyant

BULLETIN OFFICIEL DE
L'UNION SAINT-JOSEPH

LXVIII.

15 JUILLET 1904.

Abonnement, \$1.00 par an

Amendements.

Nous publions dans ce numéro du *Bulletin* la série des amendements qui seront proposés à la prochaine Session Fédérale à Montréal.

Parmi ces amendements l'Exécutif en propose lui-même les plus importants. Après avoir étudié le mécanisme de notre constitution nous nous sommes aperçus qu'il était possible, même indispensable d'y apporter quelques améliorations.

Loin de nous la pensée de faire et de refaire sans cesse le Code —et de risquer ainsi de jeter la confusion dans l'esprit des membres. Quand nous avons refondu les règlements en 1895 nous avons adopté les grandes lignes d'une administration dont nous n'avons pas dévié. A chaque Session, toutefois, nous nous sommes efforcés de perfectionner notre Code, dans ses détails. Graduellement ainsi nous éliminons de nos règlements les clauses inutiles ou incomplètes, et nous approchons de la perfection, au double point de vue de la précision dans la comptabilité et de la sécurité dans nos finances.

Nous espérons donc que ces amendements seront reçus avec le même esprit qu'ils sont proposés.

Nous demandons encore une fois aux Conseillers de bien vouloir donner toute leur attention à ces amendements afin que nous puissions faire une discussion courte, intelligente et propice aux intérêts de la Société.

Que l'on soit assuré d'avance que l'Exécutif est prêt à recevoir toutes les suggestions qui pourraient lui être faites et qui l'aideraient davantage dans ses efforts pour atteindre le but qu'il a en vue.